

Ecole élémentaire les Prés Verts et Grands Prés Verts
30 avenue Gabriel Fauré
35235 Thorigné Fouillard
ecole.0351765d@ac-rennes.f

Compte Rendu du Conseil d'école du Jeudi 14 Mars 2024 à 18h 30

Présents

Parents d'élèves élus (RPE) : Ludivine PERON, Amandine PLAIGNE, Priscilla VALLEE, Sabine LESTANG, Claire JAOUEN, Amandine AUSSILLOUS

Enseignants

Françoise CHOQUER, Maëla LE BARBU, Louisanne BURLLOT, Caroline GUILLET, Céline GLEMAREC, Corine DRAZIC, Michèle SCHUMER, Marion CONAN, Esthelle STRAUB, Gwendolyn BASTOS, Lydie LEZEMENT, Manon JEGU, Céline THOMAS, Emelyne BOUTIN, Grégory JOSSEAUME

Elu : Madame Mahéo Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Excusés : Thomas MOISAN, Sandrine PLANTARD, Solène BELLIARD

Ordre du jour :

- ⌚ A. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école du 9 Novembre 2023
- ⌚ B. Sécurité et aménagement des locaux (dont les toilettes, l'abri vélo et l'entretien des locaux)
- ⌚ C. Les principaux projets de l'école et leur financement
- ⌚ E. Liaison CM2/6ème et inscriptions au collège
- ⌚ F. Programme pHARe
- ⌚ G. Perspectives d'avenir :
 - Préparation de l'année 2024/2025 : Les effectifs et l'enseignement du breton
 - Le projet de réorganisation de l'école : état d'avancement
- ⌚ H. La fête de l'école

Questions des parents :

La totalité des questions est prise en compte par l'ordre du jour.

[A. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 9 Novembre 2024](#)

La directrice demande si le compte-rendu est approuvé.

Approbation à la majorité.

Prise de parole des enseignants

Nous souhaitons aider les RPE dans leur tâche de collecte des questions à proposer lors des CE.

La directrice rappelle les prérogatives du conseil d'école. Elle souhaite préciser qu'il n'est pas le lieu de prescription et ne peut se substituer aux autorités hiérarchique de l'Éducation Nationale. Les enseignants sont en charge de leur pédagogie et de l'application des programmes, ils ne sont pas sous l'autorité du Conseil d'école. Le contenu des enseignements n'est pas un sujet à aborder en conseil d'école sous la forme d'injonctions. Pour toute question d'ordre pédagogique nous invitons les parents à se rapprocher des enseignants ou de la directrice qui se tiennent à leur disposition.

Lors de ce conseil d'école nous tenterons au mieux de répondre à vos inquiétudes quand elles sont légitimes c'est à dire lorsqu'elles concernent la sécurité, l'hygiène scolaire, la restauration des élèves, les horaires de l'école, les moyens financiers : aujourd'hui l'utilisation des toilettes, la présentation du programme pHARe, les dégradations des vélos, les dysfonctionnement causés par les enseignants non remplacés, les fuites d'eau, le futur de la classe breton sont des sujets répondant à ce cadre qu'est le CE.

Les 2 autres questions c'est à dire les 30 min de sport et l'usage de la salle informatique seront exceptionnellement abordées mais sachez que pour ces 2 sujets il s'agit des actions pédagogiques relevant de la liberté pédagogique de chaque enseignant pour laquelle le conseil d'école n'est pas le lieu d'en débattre. Nous sommes conscients que les informations diffusées par les médias sont nombreuses mais elles présentes des actions en projet qui nécessitent du temps avant leur mise en place. Les enseignants ne sont pas en capacité de répondre aux informations médiatisées notamment parce que leur travail quotidien correspond déjà à la mise en œuvre d'un programme bien chargé. Nous sommes donc victime d'annonces entendues mais non applicable immédiatement. Les changements à opérer peuvent sembler minimes mais rajouter des connaissances et des pratiques se fera au détriment d'autres matières, lesquelles ? sur quel temps ?

Nous souhaiterions que les CE soient des moments d'émulation sur les possibles de l'école par un éclairage positif.

B. Sécurité et aménagement des locaux

Le **2ème exercice d'Alerte incendie** a eu lieu le 31 janvier 2024, jour de la commission de sécurité. Un 3ème exercice incendie est également programmé. Un exercice « risques majeurs » aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

Un exercice supplémentaire est prévu également le 15 mars 2024 pour vérification des installations.

Question des parents :

- L'utilisation des toilettes pendant les récréations semble compliquée aux GPV . Celles-ci ne sont pas toujours accueillantes et des enfants se retiennent d'y aller ce qui peut entraîner des risques pour la santé (incontinence, encoprésie). D'autres enfants regarderaient sous les portes, lanceraient de l'eau et des papiers mouillés et soulèveraient les plaques au sol. Cette situation est-elle connue de l'équipe pédagogique? A quelle fréquence les toilettes sont-elles nettoyées et approvisionnées en papier toilette pendant la journée? Des patères avaient été demandées.

Réponse des enseignants :

- Les toilettes sont toujours un sujet sensible quel que soit l'école, car il s'agit d'un lieu d'intimité où chacun devrait trouver mais ne peut pas toujours trouver la sérénité qui lui est propre. Nous connaissons les difficultés de certains élèves pour l'usage des toilettes extérieurs. Les élèves peuvent également aller aux toilettes dans des espaces fermés au rez-de-chaussée et à l'étage des GPV.

Les élèves sont conscients que le problème vient d'« eux même » de la vie en groupe, du respect des autres et de l'attitude de chacun. Ce sujet a été abordé lors des conseils d'élèves dans certaines classes, il sera mis à l'ordre du jour des conseils d'élèves avec pour objectif de mettre en place un dialogue entre pairs et de rédiger un règlement

spécifique aux toilettes. Ce règlement sera transmis et soumis aux services périscolaires. Nous allons prévoir un système de sanctions réparatrices. Des élèves ont déjà été dans l'obligation de nettoyer le sol des toilettes car ils avaient essuyés leurs pieds couverts de boue sur le sol et utilisé le papier pour nettoyer leurs chaussures, le papier avait été jeté au sol. Les élèves concernés ont accepté de réparer ce qu'ils avaient détériorés. Une agent en charge du ménage les a guidés. Cet espace est commun et une culture du respect fait partie de l'apprentissage. Peut-être devons nous aboutir à restreindre l'accès des élèves provoquant des problèmes.

Pour ce qui est de l'entretien des toilettes :

- Les toilettes des GPV sont nettoyées quotidiennement après la récréation de l'après-midi. Le personnel de ménage est très sensible lorsqu'il s'agit de cet espace. Une agent municipale passe régulièrement et vérifie l'état des distributeurs de papier. Aux PV les lieux sont dégradés de par la présence des élèves de l'école Saint Anne en raison de leur nombre et également de leur âge. Le ménage est réalisé deux fois par jour, une fois après la pause du midi et le soir.

La Directrice souhaite de nouveau faire part des inconvénients importants causés au bon fonctionnement de l'école par la venue des élèves de Cycle 3 de l'école Sainte Anne dans la cour des PV chaque midi : non respect des jardins, des barrières, des sanitaires. Ils ont un sentiment d'impunité car ils ne sont pas dans leurs locaux. ... Souhait : la cour des PV ne devrait-elle pas être réservée aux élèves des PV, la cour de la cantine aux élèves de l'école Sainte Anne ? Mme Burlot se rapprochera de M. Morel pour évoquer les incivilités des élèves. Un rendez-vous est prévu entre M. Beurel, Mme Burlot et M. Morel la semaine prochaine. Un animateur supplémentaire est prévu le midi et un autre pour les élèves à besoin particulier.

Le problème est notamment causé par le décalage d'âges des élèves de l'école Sainte Anne et des CE1 des PV et du fait qu'ils sont issus d'écoles différentes. Cela impacte négativement le climat scolaire des élèves.

Mme Mahéo confirme que certains élèves posent soucis sur le temps du midi aux PV.

Question des parents :

- Des dégradations des vélos sont régulièrement observées aux GPV (détériorations des lumières, frein abîmé, lumières allumées toute une journée donc déchargées au moment du départ) ce qui est dangereux pour la sécurité des enfants. Suite à un précédent signalement, il nous avait été répondu que l'école et la mairie étaient en train de voir ce qu'il était possible de mettre en place pour que le parking à vélo sur la cour de l'école ne soit plus accessible aux enfants pendant tous les temps de récréation comme c'est le cas actuellement. Où en sont ces démarches?

Réponse de la mairie :

- Les ru-balises ne sont pas envisagées pour des questions de sécurité. Ces problèmes font partie du civisme. Si les espaces doivent être clôturés, ils le seront. Les vélos ne seront pas mis à l'extérieur car cela appelle à usages irrespectueux à l'extérieur, ce n'est donc pas une solution. Entamer les travaux aujourd'hui est dommageable car non adaptés au projet futur d'aménagement de l'école. Si nous le faisons, il faudrait défaire.

Réponse de l'école :

- La directrice est passée dans toutes les classes pour parler des enjeux et de la sécurité. Nous avons espoir que les enfants se sentent tous concernés et alertent si besoin.

C. Les principaux projets de l'école

Financement des projets :

Nous remercions la municipalité pour sa participation au financement de la classe transplantée à hauteur de 25 % .

Nous remercions les membres de l'APE pour leur aide active et leur volonté de réduire les coûts supportés par les familles. Lors d'une réunion conjointe enseignants et membres de l'APE nous avons essayé de comprendre quels étaient les contraintes des uns et des autres. L'école fonctionne sur une année scolaire, l'APE collecte des fonds en n-1 pour anticiper la rentrée n. Dans les années futures nous essaierons de faire coïncider au mieux ces 2 calendriers.

Suite au constat des dépenses liées aux sorties trop élevées au regard des revenus de l'école, souci évoqué lors du 1^{er} conseil d'école les enseignants concernés par des actions les plus coûteuses ont entrepris de solliciter les familles en réalisant des actions.

Les CM2 ont proposé des ventes de gâteaux à 3 reprises pour financer leur voyage à Paris. Ils ont collecté un peu plus de 400€.

Les CM1 et CM1/CM2 ont proposé une vente de pizzas qui a rapporté 434 euros également. Les élèves vont vendre des bulbes.

Les CP vont également mettre en place une vente de gâteaux, au mois de mai.

Le coût moyen par élève pour les sorties de l'année est de 104 euros.

Contenu et cohérence des projets pédagogiques

Les projets pédagogiques obéissent au respect des compétences exigées par les programmes, ils s'inscrivent pour la plupart d'entre eux dans le projet d'école 2021 2025 et pour les autres sont en lien directs avec les disciplines enseignées.

La présentation prendra comme support le projet d'école.

Ce projet d'école se base sur 2 enjeux :

Le 1^{er} enjeu consiste à proposer aux élèves de belles expériences en toute fraternité et sororité.

Objectif pédagogique : « S'appuyer sur des activités collaboratives pour nourrir les pratiques dans le domaine de l'enseignement artistique et culturel »

Actions 1 à dominante mathématiques

Rencontre interclasses autour des mathématiques :

- Ritualiser le mois de mars autour de jeux mathématiques : Le Printemps des mathématiques.
- Ritualiser les actions du 100^{ème} jour : action cette année les classes de Thomas Moisan et Maela Le Barbu.

- Imprégner des démarches proposées pour la résolution de problème Eurêka maths (Les CM2). L'objectif est de développer l'esprit collaboratif. 4 entraînement dans l'année, l'épreuve nationale finale fin mai début juin.

Actions 2 à dominante artistique et culturelle

Journées à thème (arts et cultures) : Une à deux journées à thème par an

- Une journée des langues le mardi 2 juillet 2024. Avec un souhait d'avoir un menu de cantine entrant dans ce thème. (Le plat principal pourrait être du Fish and chips en réflexion)
- La Grande lessive, une exposition de réalisations artistiques, 2 fois par an en Octobre (toute l'école) et le jeudi 21 mars (cycle 2 du Pré Vert).
- Une « danse olympique » commune à toute l'école.
- Une Journée Olympiade : le 14 juin avec les élèves de l'école élémentaires Saint Anne. Cette journée est en cours d'organisation par M. Lepage et Mme Méret, actuellement en service civique ainsi que M. Morel, directeur de l'école Saint Anne. L'organisation est en cours, elle aura lieu en deux temps du fait du nombre d'élèves (les cycles 2 le matin et les cycles 3 l'après-midi). Nous ferons un appel à des bénévoles pour accompagner les équipes ou tenir des ateliers. Il n'y aura pas de podium ni de classement.
- Dans le cadre du PEDT les deux classes de CE1 ont rencontré Charles Dutertre qui a expliqué son travail pendant l'exposition de ses œuvres à la médiathèque. Il est venu dans les classes pendant une demi-journée pour encadrer un atelier créatif à partir d'un de ses livres.

Action 3 : à dominante littéraire

Action favorisant les échanges autour des livres.

- Salon du livre : participation et rencontre d'auteurs dans le cadre du salon du livre des petits éditeurs en octobre 2023 (CM1MC) et en octobre 2024.
- Rallyes et défis lectures interclasses. (les CM1)
- Participation au Prix des Incorruptibles (par cohorte CP et CE1).
- Projet Pedt Charles Dutertre CE1 MLB et ES : présentation des albums puis projet artistiques autour de la protection de l'environnement. Nous remercions la Mairie et ses équipes pour cette belle proposition.
- Un grand projet théâtre pour 7 classes de l'école co-animé par une intervenante extérieure (Olivia de L'Estourbillon) et les enseignants des classes concernées. Ce projet donnera lieu à des représentations devant les parents ainsi que devant d'autres classes de l'école. C'est un projet qui demande beaucoup d'exigence. C'est néanmoins une expérience fédératrice.

2nd enjeu : Former des futurs citoyens autonomes et responsables notamment face aux enjeux du développement durable

Objectif pédagogique : Sensibiliser les élèves à la biodiversité à proximité et les aider à devenir des citoyens-acteurs respectueux des enjeux écologiques majeurs

Action 1 : Développer un espace au sein de l'école permettant la découverte de la biodiversité

« Année 1 : 2022 2023

- Construire un jardin potager avec réserve d'eau et composteur (adapter le projet aux 2 sites)
- Organisation du jardin potager de printemps en 2023 avec l'aide de l'association des jardins partagés de La Vigne. L'idée est de faire un jardin « actif » au printemps mais en repos l'été. »

Nous sommes en Année 2 des potagers : 2023 2024

- Appropriation des espaces à cultiver
- Festival des sciences avec Mr Potiron (Jardin Rocambole CP et CE1)
- Plantations et récoltes
- Organisation du jardin l'été
- Sorties au jardin Rocambole (3 classes de CE2 et une classe de CP/CE1 2024) et sur d'autres lieux en lien avec la nature (Le jardin de Sylvain Lefèvre à Acigné pour les classes de CE2.)

Les enseignants mettent en place des élevages en classe (phasmes FC, des papillons MLB)

Action 2 : favoriser les projets en lien avec la nature et l'étude des différents milieux à proximité : la forêt, la mer, les rivières

- Étude de la mare avec Sylvain Lefèvre CE2 à Acigné et CM1 à Thorigné Fouillard
- Classe de mer à Préfailles pour les élèves de CM1 et de CM1/CM2 (4 classes)

Action n°3 : Avoir des connaissances pratiques sur le recyclage et l'impact des déchets

- Sensibilisation par la découverte du traitement des déchets : Visite du centre de tri PAPREC ES et MLB et CE1 FC et TM
- Actions dans l'école
Défis Ecosystem relevé par plusieurs classes : Les CM1 CM2 de Gwendolyn Bastos. (8 défi proposés, 4 doivent être investis. Le 1^{er} choisi : imaginer, c'est créer. Il a été réalisé à partir d'objets recyclés. Thème : représenter le monde. L'exposition est visible dans le hall). Les CP CE1 de Françoise Choquer ont également débuté ce projet.
- Actions dans l'école autour des déchets : favoriser les goûters Zéro déchet / tri des papiers / collecte de bouchons et accueil de l'association « Un bouchon, un sourire »

Partager une culture du recyclage et du respect de la nature au sein de l'école et chez les partenaires de la communauté éducative.

Objectif pédagogique : Travailler sur le respect de soi et des autres, ainsi que le bien-vivre ensemble

Action n° 1 Alimentation et santé

- Favoriser la marche à pieds et les permis piéton (CE2 MS, CG et SB) + intervention de la police municipale dans toutes les classes pour sensibiliser les élèves au respect des règles en tant que piéton, cycliste...
- Actions de prévention : se protéger des écrans (Saferday et action de la police municipale en rapport avec les réseaux sociaux en CM2)

Mairie : les membres de la police municipale sont ravis de rencontrer les élèves dans les écoles pour mémoriser les enfants de la commune et leurs habitudes. Cela fait partie de leur rôle.

Action n°2 Estime de soi et respect des autres

- Développer l'estime de soi par des jeux de type OCCE (MC CT)
- Accepter la différence : Journée Chaussettes dépareillées le 21 mars. Journée qui engage à parler de l'autisme et plus généralement de la différence.
- Théâtre forum : intervention des assistantes sociales et mise en scène de saynètes avec comme personnage principal un élève du nom de Bibou. (tous les élèves de CM1).
Un débriefing a été organisé pour les parents après le théâtre. Peu étaient présents. Des parents ont eu le sentiment de ne pas être prévenus de cette intervention et cela a pu mettre certains en difficultés pour échanger le soir même. Un rappel cette intervention a pour principe de ne pas être présentée aux familles en amont mais après réalisation. Les parents sont conscients des enjeux de ne pas prévenir en amont pour s'assurer de la présence de tous les enfants. Peut-être certains parents n'ont pas vu le mot dans les cahiers de liaison qui ne sont pas regardés tous les soirs.
Lors de la prochaine édition dans 2 ans, la directrice enverra un mail pour informer les parents de la réunion d'après représentation.
Une suggestion des parents : Il pourrait être intéressant de reparler de ce projet quelques jours après pour libérer la parole de certains.
- Des classes de Cycle 3 vont rencontrer un sportif de haut niveau dans le cadre des jeux para-olympiques.
- Classe de mer à Préfailles pour les élèves de CM1 et de CM1/CM2 (4 classes)

Des projets plus conséquents en lien direct avec les disciplines

En histoire :

- Les CM2 réalisent chaque année un parcours mémoriel qui les conduit du monument aux morts de la Tour d'Auvergne à Rennes à la butte de la Maltière de Saint-Jacques de la Lande.
- Les CP découvrent l'école d'autrefois à Saint Gonlay
- Les CM2 iront à Paris au musée des Plans

En Éducation Moral et Civique :

Mise en place des **conseils d'élèves** au sein des classes et au sein de l'école : le 1^{er} thème a été « La cour de récréation de vos rêves » tout en respectant le domaine du possible. Une lettre a été envoyée à M. Lefeuvre pour exposer les requêtes des élèves. La priorité des priorités est une demande de préau notamment lorsqu'il pleut mais aussi lorsque le printemps arrive. Des tables à l'ombre? Plus (+) de portes- vélos. Peindre ou repeindre certains espaces de la cour...

Réponse de la mairie :

La lettre a été reçue par la mairie et le maire et Mme Mahéo prévoient de se déplacer dans l'école pour en échanger avec les élèves. Il faut aussi faire réaliser aux élèves « le temps de la cité » (les projets prennent du temps, la concertation, la réflexion....).

Question des parents : où en est le banc de l'amitié ?

Réponse de la directrice : cela fait partie de ce projet et est encore en cours de réflexion (repeint-on un banc ou y a-t-il nécessité d'un banc supplémentaire, voire une table ?)

Mairie : les bancs de l'amitié cela pourraient aussi être étendus à la ville.

- Les CM2 de Mme Glémarec et Mme Boutin à Paris : Visite Musée des plans reliefs et musée des armées avec visite du tombeau de Napoléon + tout un parcours dans Paris pour voir les monuments
- Défi Ecosystem CM2 GB et CP/CE1 FC

En Découverte Du Monde :

- Sortie à la ferme CP (chèvrerie)

Les arts visuels

- Projet Cinéma dans le cadre de Cinéjeune
- Musée Tatin pour les CP et CE1
- Musée des Beaux Arts CP et CE1
- Salon de peinture Thorigné-Fouillard CP et CE1
- Manimagine Les marionnettes CP et CP/CE1
- Projet Photos CP/CE1 FC ET CE2 SB et CG : Dans le prolongement de l'exposition Photofolie des artistes de l'association Photoouest interviennent dans 3 classes avec pour objectifs de prendre des photos, de les analyser, d'ouvrir le regard des élèves pour une nouvelle prise de photo puis d'apporter des techniques de cadrage et de mise en valeur des prises de vue.

Les activités sportives

Le cycle Roller

- Un premier cycle roller a eu lieu en novembre décembre pour les 2 classes de CE2 et les CP de Mme Choquer et M. Moisan
- Un 2ème cycle en janvier, février pour les 2 autres CP.

Le cycle piscine

Les CE1 de MLB et ES et les CP/CE1 FC et TM ont démarré les séances de piscine en Décembre, dernière séance le 12 mars.

Les CE2 en septembre

Les CP de M. Josseaume et Mme Thomas vont commencer leur cycle.

Présence des étudiants de STAPS

Cette année, des étudiants de l'UFR Staps sont accueillis par des classes de cycle 3, depuis le mardi de janvier à avril avec au programme course d'orientation et gymnastique.

Cycle hand ball

En CE1 et CP/CE1 le club de hand ball propose une animation auprès des élèves de 4 classes de cycle 2. Débute le mardi 19 mars

Dans le cadre du PEDT et de génération 2024

Les objectifs du label Génération 2024 à l'école élémentaire

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
3. Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau.

Une journée olympiade

Elle aura lieu le 14 juin à l'initiative du service enfance jeunesse. La présence d'une personne en service civique en a permis la mise en œuvre. Les élèves vont rencontrer une athlète Ada GUERCHOUCHE

Des rencontres entre des athlètes et les élèves de CP et CE1 : un vice champion de tennis de table.

Questions des parents :

- Le programme "30 minutes d'activité physique quotidienne" est généralisé dans toutes les écoles depuis septembre 2022 (note de service du 27 juillet 2022). Ce dispositif est distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS). Comment cela est-il mis en œuvre dans les différentes classes?

Réponse des enseignants :

- Ce « programme » fait partie du label Génération 2024 que nous avons reçu car les propositions faites aux élèves que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire permettent aux élèves volontaires ou selon les choix de chacun aux élèves de toute une classe de bénéficier d'activités sportives très nombreuses au quotidien. (marche à pied, pauses en classes, matériel sur la cour de récréation, activités programmées sur des temps longs en périscolaire). A chaque classe une organisation différente.

Question des parents :

- Une salle informatique existe aux Prés Verts mais les enfants et les parents ne connaissent pas tous son existence. Les ordinateurs de cette salle sont-ils utilisés par les classes de CP et CE1 pour qu'ils commencent à se familiariser avec des compétences numériques ?

Réponse des enseignants :

- Les enseignants de l'école élémentaire utilisent les outils informatiques selon les nécessités des apprentissages. Il s'agit d'un outil au service des apprentissages et également d'un outil qu'il est nécessaire de savoir utiliser. Tout l'art de cet enseignement est de permettre l'accès et l'apprentissage à des fins liées à des projets propres à chaque classe. Chaque année peut donc être différente.

[D. Liaison CM2/6ème et inscriptions au collège](#)

La procédure d'inscription suit son cours : 3 étapes

Nous rappelons que pour toutes ces démarches, il est important que les familles fournissent une adresse mail valide afin de transmettre les informations.

La 1^{ère} : mise à jour des adresses pour définir le collège public d'affectation du secteur. A Thorigné-Fouillard il s'agit du Collège des Gayeulles.

La 2^{ème} : expression des souhaits des familles en respectant les règles de dérogation. Le rôle de l'école s'arrête à cette étape en terme administratif. A partir de ce moment-là, l'école s'occupe seulement de l'établissement de secteur.

La 3^{ème} : réception des dossiers du collège des Gayeulles et inscription des familles auprès du collège des Gayeulles

La directrice s'adresse aux élèves. Un mail sera certainement également transmis aux parents

Conseil école collège lundi 25 mars 2024 avec l'inspecteur de la circonscription avec pour objectif de faire le point sur la liaison école collège.

Les élèves de 6^{ème} bilangue anglais allemand ont été accueillis en décembre par les CM2 autour d'un goûter.

Les professeurs d'arabe et d'italien sont venus également faire une présentation. Nous attendons la visite du professeur d'allemand.

Les élèves de CM2 passeront une demie-journée au collège en mai ou en juin.

E. Programme pHARe

Point d'étape : Le programme pHARe vise à lutter contre le HARcèlement et les intimidations. Au niveau de l'école élémentaire nous intervenons dès que nous constatons ou que nous sommes informés d'une situation d'intimidation. Nous nous concertons et essayons de voir quelle méthode est la plus adaptée à la situation. Nous écoutons les élèves concernés, des élèves témoins et les élèves cibles et contactons les familles de l'enfant en situation de mal-être. Nous disposons de la méthode des préoccupations partagées proposée par l'éducation nationale, que nous nous approprions depuis le début de l'année scolaire. Cette méthode mise sur une prise de conscience du mal être d'un enfant, puis sur la réaction positive du groupe choisi. Les parents des élèves intimidateurs ne sont pas informés si la situation d'intimidation prend fin. L'écosystème Ecole s'est donc rééquilibré. Dans le cas contraire si l'élève ne change pas d'attitude et devient harceleur nous en informons les parents et mettons en place le protocole pHARe.

Deux cellules bien-être, une sur chaque site est constituée et en cours de formation.

Aux PV : Grégory Josseaume, Françoise Choquer

Aux GPV : Céline Glémarec, Corine Drazic, Michèle Schumer et Solène Belliard

Nous serons cette fois à même de la présenter aux élèves à la rentrée 2024. En attendant, les élèves sont informés qu'ils doivent s'adresser à un adulte de l'école de leur choix en cas de problème avec un de leur camarade ou s'ils observent des situations inadaptées. Nous avons déjà résolu plusieurs situations en appliquant des méthodes différentes.

Les élèves de CM1 ont participé à une séance de théâtre forum sur ce thème.

Le protocole pHARe va apparaître dans le règlement intérieur.

Les Parents :

Y a-t-il eu des situations détectées depuis le début de l'année?

La Directrice :

3 ou 4 depuis le début de l'année. Chaque situation est différente. Nous demandons aux parents de ne pas être étonnés si des enfants étaient sollicités pour témoigner et apporter leur aide à la résolution de la situation (nécessité d'entendre 6 à 7 élèves pour une même situation)

F. Perspectives d'avenir

Questions des parents :

- Une classe bilingue breton de 9 élèves (6CP et 3CE1) a été ouverte à la rentrée 2023 sur le site des Prés Verts mais l'enseignant en charge de la classe n'est pas un enseignant breton. Comment est envisagée la continuité de la filière bilingue breton? Cette classe

bilingue breton CP-CE1 sera-t-elle maintenue à la rentrée 2024? Y aura-t-il l'ouverture d'une classe bilingue breton pour les élèves de CE2 à la rentrée 2024? Sur quel site (Prés Verts ou GPV)?

Réponse des enseignants :

- La classe élémentaire a été ouverte et le restera. Les élèves seront accueillis dans une classe multi niveaux CP CE1 CE2 sur le site des Prés Verts (en toute logique). Les effectifs seront alors de 4 CP 6CE1 et 3 CE2 ce qui est bien en dessous des autres classes de l'école. Cette classe a été présentée aux enseignants de langue bretonne lors d'un mouvement de personnel. Nous ne savons pas si quelqu'un a été nommé. Un enseignant de breton s'est renseignée sur le poste mais nous n'avons pas d'autres informations.

Les Parents :

- Ils précisent que si l'enseignement de breton n'existe pas en classe breton, le sens de cette classe est compromis, les parents n'y inscriront pas leurs enfants dans ces conditions.

La Direction :

- L'absence de professeur s'entend la première année du fait de l'ouverture. L'enjeu est surtout pour l'année prochaine.
Le problème de recrutement est réel et ne va pas s'améliorer car la plupart des professeurs bilingue breton souhaitent être mutés dans les autres départements bretons.

La Mairie :

- le choix des parents de retirer les enfants de la classe breton est respectable.

Les Parents :

- Y a-t-il un risque de fermeture de cette classe s'il n'y a pas d'élèves ?

La Mairie : la classe ne fermera pas. La difficulté vient également du fait des deux sites.

Les Parents :

- C'est délicat de laisser les enfants de CE2 aux petits Prés Verts et le faible effectif pénalise les autres classes de CP .

La Mairie :

- Une réunion avec l'inspectrice va être programmée et la question sera posée. Un retour sera fait aux parents.

Effectif en maternelle pour la rentrée 2024 : 4PS + 5 MS + 1GS

Question des parents :

- Au début du mois de décembre, lors de l'absence d'une enseignante, la personne présente au portail a indiqué aux parents que leur enfant ne pouvait pas être accueilli à l'école et qu'ils devaient s'arranger pour le garder. Cela a occasionné de gros quiproquos dont le départ d'un enfant. Or, la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 stipule bien que tout enfant bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque les enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Un mail avait été envoyé aux familles avant 8h30 (les informant de l'absence de l'enseignant et de la possibilité de répartition des enfants dans les autres classes) mais n'a pas forcément pu être vu avant de déposer les enfants à l'école. Les familles de cette classe sont maintenant au courant que, malgré l'absence d'un professeur, l'enfant pourra être accueilli mais ce n'est pas le cas de toutes les familles de l'école, notamment celles qui n'ont pas encore été confrontées à cette situation. Serait-il possible de ne pas attendre qu'un enseignant soit absent pour donner cette information aux familles et de le rappeler à toutes ?

Réponse des enseignants

- Voici un point sur la situation évoquée et sur les absences des enseignants :
- La question des parents mérite des précisions : effectivement une enseignante était absente de façon imprévue. Une autre enseignante était comme d'habitude à l'entrée de l'école et expliquait la situation aux parents des élèves de cette classe présents ce matin-là. Nous étions en situation difficile en terme de sécurité car ce jour-là seule une classe sur les 6 était présente sur site, les autres étaient en sortie. L'enseignante s'adressait à chaque parent individuellement, or un élève a été déposé par son père au niveau du préau de la mairie, il a entendu et interprété le message qui ne lui était pas destiné et a pris l'initiative d'en informer son père déjà parti en direction de la crèche. Nous n'incriminons personne et ne souhaitons pas l'être. Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à l'entrée de l'école. Cet élève aurait dû être déposé à la porte de son école et confié à l'enseignante présente cela n'a pas été le cas. Ce jour-là, pour cause de sortie scolaires des autres classes, les enfants qui ne pouvaient pas rester chez eux ont été conduits aux GPV car il n'y avait plus de classes ouvertes (toutes étaient en sortie piscine ou autre...)

Par ailleurs nous répartissons les élèves dans les classes lorsque les absences sont imprévues (le 1^{er} jour d'absence) comme demandé par notre administration. Mais lorsque l'absence est prévue (dès le 2^{ème} jour) et/ou autorisée, l'Education Nationale doit proposer un remplaçant car dans ce cas nous ne sommes plus sensés répartir les élèves ni les accueillir.

Nous tenons à remercier les familles de l'école qui réagissent au mieux à notre demande quand la situation l'exige.

Parents :

- Même dans le cadre des absences prévues, les remplaçants étant affectés le matin même, et donc pour les parents, cela reste une absence imprévue.

Proposition des enseignants validée par le CE :

- Prévenir les parents 1 semaine avant une absence prévue, si un remplaçant n'est pas encore affecté.

Les effectifs 2023/2024 et au delà

En 2023-2024 : 339 élèves

Classe breton d'âge maternel 2023 2024 : 4 PS + 2MS + 6 GS = 12 élèves

Classe breton d'âge primaire 2023 2024 : 6 CP et 4 CE1 = 10 élèves

En 2024-2025 :

Situation en maternelle

30 PS (il s'agit des premières inscriptions)

45 MS

50 GS

en bilingue 4 PS 5 MS et 1 GS

Situation en élémentaire

Arrivées de 36 CP monolingues et 6 CP bilingues soit 42 CP

Départ de 59 CM2 : Différentiel de 17 élèves.

La carte scolaire départementale ne signale pas de fermeture définitive ou conditionnelle à la prochaine rentrée.

Effectifs prévisionnels

36CP + Une classe bilingue de 6 CP 6CE1 et 3 CE2

59 CE1

51 CE2

77 CM1

85 CM2

Total de : 323

En 2025-2026 : arrivée de 50 CP (+ 1 élève en bilingue) et départ de 84 CM2

Différentiel de 34 élèves .

En 2026 2027 : arrivée de 45 CP (+5 bilingues) et départ de 77 CM2.

Le différentiel sera important de 32 élèves.

La baisse d'effectifs (tendance générale au niveau du département que ce soit dans les écoles publiques ou privées) sera réelle à la rentrée 2024 et accentuée en 2025 puis en 2026.

Dans l'école nous dénombrons 17 enseignants et 5 AESH qui accompagnent 13 élèves en situation de Handicap.

Un constat : les classes bretons constituent une école dans l'école.

La moyenne des cohortes (chaque niveau) futures sera d'environ 45 élèves au lieu des 70, 80 actuelles.

La Mairie : Des projets de construction arrivent à leur terme en novembre 30 logements et 20 dans la ZAC.

Question des parents :

- Lors des portes ouvertes de l'école maternelle, les enseignants de CP sont présents dans leur classe pour accueillir les élèves de grande section et leurs parents. Ce moment est important pour les familles et rassurant pour les enfants car il permet de découvrir les lieux et de pouvoir poser éventuellement des questions. Un peu plus tard dans l'année, en juin, les enfants de GS ont un temps d'immersion dans les classes de CP. Compte tenu de la particularité de l'école (séparation des niveaux sur les 2 sites), ces deux temps de liaison (immersion en classe + découverte pour les familles) sont-ils prévus ou pourraient-ils être prévus pour la liaison entre les Prés Verts et les Grands Prés Verts en fin d'année de CE1?

Réponse des enseignants :

- Nous proposons des temps de visite et d'échange aux élèves de CE1 pour découvrir leur futur site et leurs camarades de CE2. Les parents d'élèves sont reçus en début d'année lors de la réunion de rentrée. Une visite du site des GPV a eu lieu lors de l'accueil des parents des classes de CE2. Cette visite a convenu à tous et sera reconduite à l'identique en septembre 2024. Petit rappel les élèves ne changent pas d'école comme c'est le cas dans les 2 situations évoquées dans la question.

G. Les travaux dans l'école

Question des parents :

- Des fuites d'eau dans les salles de classe et la salle informatique des GPV ont été signalées plusieurs fois par les enseignants et par les parents aux services de la mairie. Qu'en est-il de l'avancée des travaux? Des procédures?

La Mairie :

- L'analyse de la fuite est plus compliquée que prévue. Aucun travaux ne seront entrepris sans certitude sur la provenance du problème.

Les Parents :

- De quand date la fuite ?

La Direction :

- Cela fait 3 ans maintenant

La Mairie :

- En attente de réponse de devis pour la demande de fumigation pour détecter la fuite.
-

Les enseignants signalent également des fuites aux prés verts. Les services techniques sont informés.

Le projet de réorganisation de l'école élémentaire

La Mairie :

Un concours d'architecte devrait être lancé cette année pour espérer une affectation d'architecte en 2024 et la première pierre posée en 2025. Le projet est réfléchi sur du long terme. Le taux de natalité sur le long terme sera étudié pour construire une école en rapport avec les projections des années à venir. La volonté est de rapprocher les élèves et les enseignants des CP CE1 des autres classes.

Les Enseignants :

Ils soulèvent leur inquiétude de perte d'espace dans le futur par rapport à la situation actuelle

Mairie : Mme Mahéo affirme qu'il n'y aura pas de réduction d'espace drastique

Enseignant : pas drastique mais perte tout de même notamment pour la cour. C'est un point de vigilance à avoir.

La Mairie :

L'architecte doit penser les espaces et la cour devrait avoir une taille acceptable. Les structures de l'école maternelle sont éclatées, cela n'est pas confortable.

Les enseignants remercient la mairie pour l'installation **des rideaux** côté cour de récréation et au sud. Ils précisent qu'ils devraient les prévoir plus long et sur toute la longueur des classes. Le matin entre 9 h et 10h, le soleil se projette sur le tableau.

La Mairie : l'installation est en test sur 2 classes. Il faut faire remonter les problèmes et les réajustements aux services techniques.

Les TNI sont vieillissants, les **ampoules** lâchent. Le renouvellement et l'entretien de ce matériel sont nécessaires. Les enseignants signalent qu'il s'agit de leur principal outil de travail. Lorsque cela ne fonctionne pas les élèves ne peuvent pas recevoir l'enseignement prévu, ils perdent en qualité de travail.

H. La fête de l'école

Elle est fixée au samedi 29 juin toute la journée de 10h à 16h. Elle réunira l'école maternelle et l'école élémentaire aux Longrais.

Parole aux parents d'élèves : Ils proposeront la même organisation que l'année dernière le 29 juin toute la journée, la majorité des stands sera gratuite.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 21h12

Date du prochain conseil d'école le mardi 13 juin 2023 à 18h30.

La secrétaire : Lydie Lézément

Signature de la directrice

Louisanne BURLLOT